

Réunion du Comité Syndical

jeudi 23 juin 2022 à 18 heures au Thor

Procès verbal

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 23 juin à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière, régulièrement convoqué le 15 juin, s'est réuni dans les locaux du Syndicat mixte, au Thor, sous la présidence de Mme Dominique SANTONI. Le quorum était atteint (cf Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, article 10, quorum abaissé au tiers).

Les membres présents, avec voix délibérative :

Maires et Délégué(e)s des Communes : Aurel : François JOUVE, La Bastidonne : Hugues SERVIERE, Les Beaumettes : Eric PAGUET, Brantes : Gérard THELCIDE, Cabrières d'Avignon : Jean-Philippe HENRY, Cairanne : Roland LIFFRAN, Carpentras : Michel BLANCHARD, Cheval-Blanc : Frédéric PELLOUX, Le Crestet : Alain ANDRE, Crillon le Brave : Marguerite EESES, Flassan : Laurent BOUISSON, Gargas : Patrick LEGROS, Goult : Elodie de TIMARY, Jonquerettes : Gilbert CHAZAL, Lacoste : Jean SALVA, Lafare : Pierre BALLESTEROS, Lagnes : Jacques GRANGIER, Lauris : Thierry DERNIS, Lioux : François FARGE, Lorient du Comtat : Sylvie FLAMAND, Lourmarin : Joël RAYMOND, Mallemort du Comtat : François SALIGNON, Modène : Yannick CORBIN, Morières les Avignon : Jeanine FAVRE-SECOND, Mormoiron : Julien SANCHEZ, Mornas : Georges BARNOUIN, Richerenches : Christian ARNAUD, Robion : Florian MOLLIEUX, La Roque Alric : Roland SEVIN, La Roque sur Pernes : Alain BUISSON, Rustrel : Jean-Louis ARMAND, Saint Martin de la Brasque : Laurent LIEUTAUD, Saint Roman de Malegarde : Jean-Claude BORDE, Saint Saturnin les Avignon : Josiane COSTE, Saint Cécile les Vignes : Pascal CROZET, Sault : Jean-Pierre RANCHON, Savoillans : Thierry THIBAUD, Séguret : Thierry BERNARCONI, Sérignan du Comtat : Marc GABRIEL, Sorgues : Jean-François LAPORTE, Suzette : José PARDO, Uchaux : Michel COURTET, Vacqueyras : Thérèse BAUDOIN, Villars : Alain MASSEL, Violes : Florence GOURLOT, Communauté de Communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse ; Châteauneuf de Gadagne : Etienne KLEIN, Isle sur la Sorgue ; Nicolas VALIENTE, Le Thor : Christiane DAVID-MATHIEU.

Délégué(e)s Membres Conseil départemental : Danielle BRUN, Christian MOUNIER, Noëlle TRINQUIER et Dominique SANTONI

Assistaient également, sans voix délibérative : ONF : Julien PANCHOUT, CD84 : Carole TOUTAIN, SDIS : Vincent FABRE, SMDVF : Sylvie BONVIN, Sabine LE FALHER, Brigitte JAEG, Sylvia PICHON et Olivier BRICAUD.

Etaient excusé(e)s :

Maires et Délégué(e)s des Communes : Ansouis : Géraud de SABRAN PONTEVES, Avignon : Isabelle PORTEFAIX, La Bastide des Jourdans : Florian GALLIS, Le Barroux : Gilles GRILLET, Beaumes de Venise : Suzanne VAUTE, Beaumont du Ventoux : Frédéric CHARRASSE, Bédarrides : Laurent MUS, Bedoin : Gilles BERNARD, Blauvac : Ludovic MAURIZOT, Bollène : Jean-Yves MARECHAL, Bonnieux : Patrick DEVAUX, Buisson : Marc COUCHE, Cabrières d'Aigues : Jérôme BLANC, Caderousse : Viviane BECART, Caromb : Richard BONNAVNETURE, Castellet : Jean-Paul MANGEOT, Cavaillon : Gilles DOCHE, Cucuron : Alain GARDON, Entrecaux : Géry KWITA, Faucon : Martial FERNANDEZ, Gignac : Guy AUBERT, Gigondas : Jérôme BOUDIER, Gordes : Roland BIRRO, Grambois : Jean-Louis GIARETTO, Grillon : Grégory BERTHON, Lagarde d'Apt : Bruno BONNET, Maubec : Jean-François DUBOIS, Mérindol : Nadine PERIN, Méthamis : Alain AGUILERA, Mirabeau : Thomas MONTAGNE, Monteux : Chantal GONNET-OLIVI, Murs : Patrick ACHARD, Oppède : Yoann POBES, Orange : Michel BOUYER, Pernes les Fontaines : Christian SOLLIER, Peypin d'Aigues : Serge CASSAN, Le Pontet : Pascal SIMONDI, Puyméras : Pierre TARTANSON, Rasteau : Jean-Luc DIGONNET, Roussillon : Alain DEVAUX, Sablet : Christian BONFILS, Saint Christol d'Albion : Serge CAPDEGELLE, Saint Didier : Jean-François SAMIE, Saint Léger du Ventoux : Damien MASSOT, Saint Marcellin les Vaison : Michel ABELY, Saint Martin de Castillon : Emilien DHAZE, Saint Pierre de Vassols : Pascal BOYER, Saint Saturnin les Apt : Gilles LANDRIEU, Saint Trinit : Claire MIRAS, Sarrians : Stéphane BOURRET, La Tour d'Aigues : Jean-François LOVISOLO, Valréas : Rosy FERRIGNO, Venasque : Thierry de CABISSOLE, Viens : François CASTINEL, Villes sur AUZON : Suzy MACHUROT, Vitrolles : Alain de VILLEBONNE, Communauté de Communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse ; Fontaine de Vaucluse : Patrice LEBLOND, Saumane : Laurence CHABAUD-GEVA, Métropole Aix-Marseille-Provence ; Pertuis : Bernard ALAMELLE

Délégué(e)s Membres Conseil départemental : Valérie ANDRES, Jean-François LOVISOLO, Max RASPAIL, Marie THOMAS de MALEVILLE et Bruno VALLE

Ont donné un pouvoir de vote (2 pouvoirs possibles) :

MM. RASPAIL et LOVISOLO à Mme TRINQUIER, Mme THOMAS de MALEVILLE à Mme BRUN,

MM. ALAMELLE et de VILLEBONNE à M. SERVIERE, M. LANDRIEU à M. ARMAND, M. BLANC à M. SALVA, M. GARDON à M. PELLOUX, M. SIMONDI à Mme FAVRE-SECOND, M. SAMIE à M. BUISSON, M. DEVAUX délégué de Roussillon à Mme de TIMARY de Goult, M. MAURIZOT à M. DERNIS, Mme CHABAUD-GEVA à M. RANCHON.

Mme Dominique SANTONI, présidente, accueille les maires et délégués présents ainsi que les représentants des collectivités et des services partenaires, invités à se joindre à cette séance à savoir Mme Carole TOUTAIN, responsable du bureau environnement (Département), M. Julien PANCHOUT, Directeur Agence territoriale Bouches du Rhône – Vaucluse ONF, Mme Vanessa BANCHEREAU, chargée de mission ADCCFF-84 et M. le Commandant Vincent FABRE du Groupement des Opérations du SDIS.

Se sont excusés M. Patrick MERLE, vice-président Département, président de la Commission Environnement, Mme Françoise DEMONT, Pairie Départementale, Mme Isabelle CHADOEUF (DDT) et M. le Lieutenant-colonel Philippe CHAUSSINAND, chef du groupement de la préparation opérationnelle du SDIS

Dans un premier temps, il est procédé à l'approbation du compte-rendu de la réunion du 17 février 2022, transmis avec l'invitation. Ce PV n'appelle pas de remarques de la part de l'assistance.

La Présidente communique ensuite aux délégués les décisions prises depuis le dernier Comité Syndical, en l'occurrence :

- Décision n° 2 du 17 mai 2022 : marché de services 2022-02 Travaux sur les ouvrages DFCI : choix des entreprises pour les 8 lots (le texte complet de la décision étant joint aux rapports).

Pour ce marché, la Présidente indique que les membres de la CAO se sont réunis le 3 mai afin d'examiner les offres déposées et désigner les entreprises attributaires.

Afin de préparer ce comité syndical, les membres du Bureau se sont réunis le 14 juin dernier, Mme SANTONI tient d'ailleurs à remercier les élus présents pour leur assiduité mais aussi pour la présentation des rapports à venir.

Les rapports à l'ordre du jour sont ensuite soumis au vote de l'assemblée :

Rapport n°1 : Taux d'avancement de grade (rapporteur Mme SANTONI)

Comme l'indique la Présidente, pour faire suite à l'avis favorable du Comité technique du CDG sur les Lignes Directrices de Gestion (LDG), le Syndicat doit faire délibérer ses membres sur le taux d'avancement de grade pour les agents de la collectivité. Il est rappelé que ces taux d'avancement constituent un nombre plafond d'agents pouvant être promus et que les décisions d'avancement demeurent de la compétence exclusive de la Présidente.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 : Modification du tableau des effectifs (rapporteur Mme Sylvie FLAMAND)

Mme Sylvie FLAMAND rappelle qu'il convient de modifier le tableau des effectifs pour prendre le recrutement d'un conducteur d'engin au 15 mars, la stagiairisation d'un conducteur d'engin au 1^{er} juin, la nomination d'un agent suite à réussite à examen et les possibilités d'avancement de grade à compter du 1^{er} juillet. Avec les départs à la retraite, le nombre d'emplois budgétaires reste identique en filière technique.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 – Location de bureaux vacants (rapporteur M. Florian MOLLIEUX)

La société Blue Set spécialisée dans le traitement écologique des eaux par les plantes, comme le mentionne M. MOLLIEUX, après visite des locaux vacants du Syndicat, s'est dit intéressée pour venir y installer ses équipes (8 salariés) au plus tôt à compter du 1^{er} juillet avec un bail dérogatoire de trois ans. Pour mener à bien cette location, les membres du Comité syndical doivent autoriser la Présidente à signer les documents s'y référant.

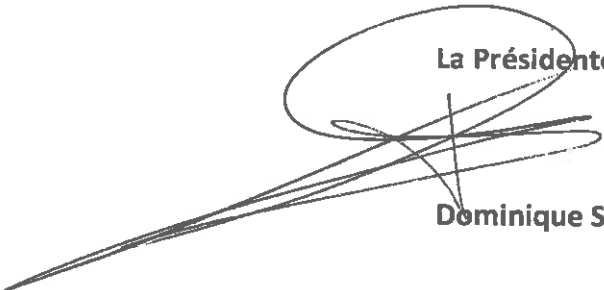
Le rapport est adopté à l'unanimité.

[Pour information, suite au Comité syndical, le bail a été finalisé avec une prise d'effet au 6 juillet.]

Mme Sabine LE FALHER, chargée de mission Communication, présente, sous la forme d'un diaporama le Bilan d'activités 2021 (bilan consultable sur le site internet du Syndicat) qui permet de faire un tour d'horizon des missions et chantiers réalisés à la fois par les agents du Syndicat et les entreprises attributaires de ses marchés.

En fin de séance, et après avoir remercié de leur présence les participants, la Présidente les informe que le Syndicat aura le plaisir de réunir ses agents le 6 juillet pour la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail mais aussi d'accueil des agents recrutés au cours de l'année écoulée (MM. Kevin GALLMANN, responsable des services techniques, Joël MENICHINI et Cédric DESPLENTER, conducteurs d'engin), cérémonie pour laquelle vous recevrez un carton d'invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame SANTONI lève la séance à 19 heures.

La Présidente,

Dominique SANTONI